



Pratiques agricoles, enjeux environnementaux et qualité



Une situation très contrastée entre les départements

En 2010, les surfaces irrigables de la région Aquitaine, Limousin, et Poitou-Charentes s'étendent sur 509 000 ha (soit 13 % de la surface agricole utilisée (SAU) des exploitations ayant des superficies irrigables). Le taux d'équipement en système d'irrigation est très différent selon les départements. Ainsi, dans les Landes, plus de la moitié des surfaces sont irrigables, 30 % le sont dans le Lot-et-Garonne, alors que les départements de Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne affichent un taux quasi nul.

Le maïs, principale culture irriguée

En 2010, 15 600 exploitations ont irrigué 399 000 ha de terre, soit 78 % de la superficie irrigable. Le maïs* demeure, et de loin, la principale culture irriguée. Cette caractéristique est particulièrement prégnante dans la région, avec 65 % des surfaces irriguées en maïs grain et semence (41 % au niveau national). D'ailleurs, dans les exploitations moyennes et grandes, qui ont irrigué au moins 1 ha, 78 % des surfaces de maïs sont irriguées.

En Corrèze et Haute-Vienne, départements d'élevage, les exploitants cultivent peu de céréales. Ils ont recours à l'irrigation plutôt pour les vergers, avec respectivement sur 58 % et 51 % de ces surfaces. Toutefois, c'est dans les Deux-Sèvres pour les pommes, et dans les Landes pour les kivi que les proportions de surfaces irriguées au sein des vergers sont les plus élevées : 83 % et 81 %.

Chiffres clés

	Nb exploitations avec des superficies irrigables	SAU des exploitations avec des surfaces irrigables	Part des surfaces irrigables dans la SAU totale	Superficie irriguée	Superficie de maïs grain et semence irrigués	Part des surfaces en maïs irrigué dans la surface totale irriguée
Charente	909	34 101	9	26 484	19 534	74
Charente-Maritime	1 996	75 212	17	53 675	31 873	59
Corrèze	512	2 728	1	1 601	193	12
Creuse	43	226	0	84	s	s
Dordogne	2 018	34 009	11	25 396	14 995	59
Gironde	887	39 547	16	30 964	21 006	68
Landes	2 748	108 182	51	98 133	76 964	78
Lot-et-Garonne	3 621	86 407	30	65 736	34 858	53
Pyrénées-Atlantiques	1 894	34 641	10	28 332	24 322	86
Deux-Sèvres	853	35 774	8	25 290	10 257	41
Vienne	954	57 743	12	43 026	24 771	58
Haute-Vienne	119	777	0	709	s	s
Région	16 554	509 349	13	399 430	258 693	65
France métropolitaine	80 542	2 308 707	9	1 575 571	645 995	41
Part de la région dans la France	21	22	-	25	40	-

s : secret statistique

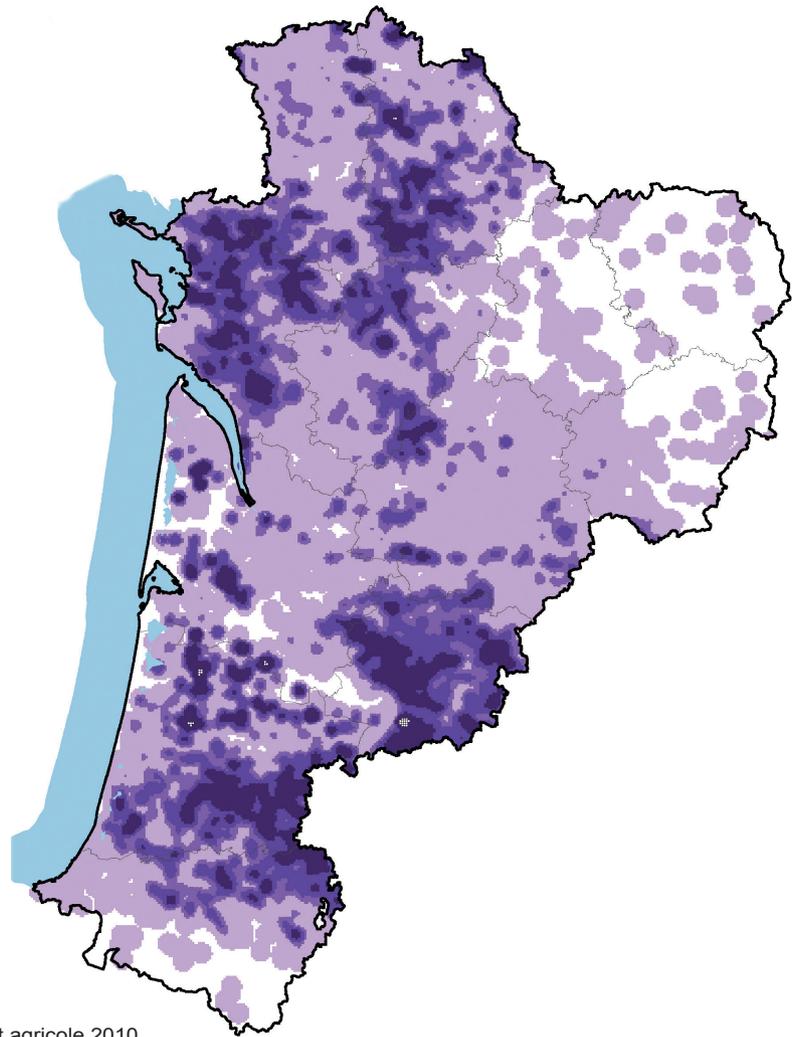
Source : Agreste - RA 2010



Les surfaces irrigables : une situation très contrastée

Surface irrigable (ha) par km² de territoire

- 20 ha ou plus
- 10 à moins de 20 ha
- 5 à moins de 10 ha
- Moins de 5 ha
- Absence de surface irrigable



©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : Agreste - recensement agricole 2010



L'agriculture biologique très bien représentée

En 2013, 3 600 agriculteurs produisent en agriculture biologique, pour tout ou partie de leur exploitation, soit 4,3 % de l'effectif régional. La région occupe le second rang national derrière la région Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées pour le nombre d'exploitations en bio.

Près de 130 000 hectares sont cultivés sous cahier des charges bio (certifiés ou en conversion). C'est plus de 3 % de la surface agricole utilisée (SAU) de la région. Au niveau national, la région se place en 3^e position en termes de surfaces engagées en bio, et au 7^e rang pour la part de SAU bio dans la SAU régionale avec 3,1 %. Six départements (Dordogne, Lot-et-Garonne, Gironde, Haute-Vienne, Vienne et Deux-Sèvres), totalisent plus des deux tiers des surfaces bio régionales.

La région arrive au premier rang national pour les surfaces fruitières bio avec près de 5 200 hectares. Le bio représente plus de 14 % des surfaces fruitières régionales. Il s'agit principalement de noyers et châtaigniers en Dordogne et Corrèze, de pruniers en Lot-et-Garonne et de pommiers en Corrèze, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques.

Les cultures légumières bio occupent environ 3 060 hectares, dont les deux-tiers en légumes frais. Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes est la 3^e région, après la Bretagne et Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, pour la

surface de légumes (sec et frais) en bio. Au niveau régional, la Charente-Maritime et les Landes cumulent un tiers des surfaces en bio.

La surface toujours en herbe et les cultures fourragères bio couvrent près de 70 000 hectares, ce qui classe la région au 4^e rang national. Au niveau régional, les départements de la Haute-Vienne, de la Dordogne et de la Creuse représentent 40 % des superficies. La sole en surface toujours en herbe et cultures fourragères bio totalise un peu moins de 7 % des surfaces.

Le vignoble bio couvre près de 5 % du vignoble régional. La région occupe le 3^e rang français derrière Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence -Alpes-Côte d'Azur. La Gironde tient une place privilégiée avec près de 70 % des surfaces.

Le poids relatif de l'agriculture bio est plus faible en grandes cultures ou en élevage qu'en viticulture ou cultures fruitières et légumières. Ces filières totalisent moins de 2 % des surfaces ou des animaux.

CHAMP & MÉTHODE :

Exploitations en agriculture biologique : exploitations certifiées ou en conversion. L'agriculture biologique est un mode de culture basé sur le respect des équilibres naturels, qui exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des organismes génétiquement modifiés (OGM) et limite l'emploi des intrants. Les règles de production sont harmonisées au niveau européen (règlements CE-834/2007 et CE-889/2008).

Chiffres clés

Unités : nombre, %

	Exploitations bio	Surfaces bio	Céréales et oléoprotéagineux	Cultures fruitières et légumières	Vignes	STH et cultures fourragères	Vaches	Brebis	Chèvres	Poulets de chair
Charente	165	7 526	1 996	356	453	4 398	944	391	1 061	20 600
Charente-Maritime	202	7 397	3 001	686	421	2 897	629	542	141	10 600
Corrèze	174	6 022	325	543	17	4 940	1 918	772	170	84 500
Creuse	151	9 356	1 425	58	-	7 612	2 408	1 956	151	81 860
Dordogne	627	17 298	2 591	2 228	1 324	10 125	2 289	3 464	2 155	91 981
Gironde	621	14 936	1 358	561	7 509	3 899	424	1 284	134	16 760
Landes	169	4 775	2 614	515	56	1 096	93	243	s	276 780
Lot-et-Garonne	560	16 647	7 099	1 938	547	5 708	605	318	584	579 858
Pyrénées-Atlantiques	309	6 711	1 478	319	207	4 225	1 021	6 630	367	59 875
Deux-Sèvres	253	12 387	4 527	428	10	7 153	2 671	2 801	1 393	1 234 782
Vienne	184	13 255	5 697	292	135	6 575	1 742	2 621	229	63 000
Haute-Vienne	219	13 575	2 398	326	s	10 532	2 481	6 558	229	s
Région	3 634	129 886	34 509	8 250	10 679	69 160	17 275	27 880	6 614	2 524 876
France métropolitaine	25 647	930 868	176 878	39 957	49 262	605 004	232 422	20 5543	44 180	7 956 236
Part de la région dans la France	14,2	14,0	19,5	20,6	21,7	11,4	7,4	13,6	15,0	31,7

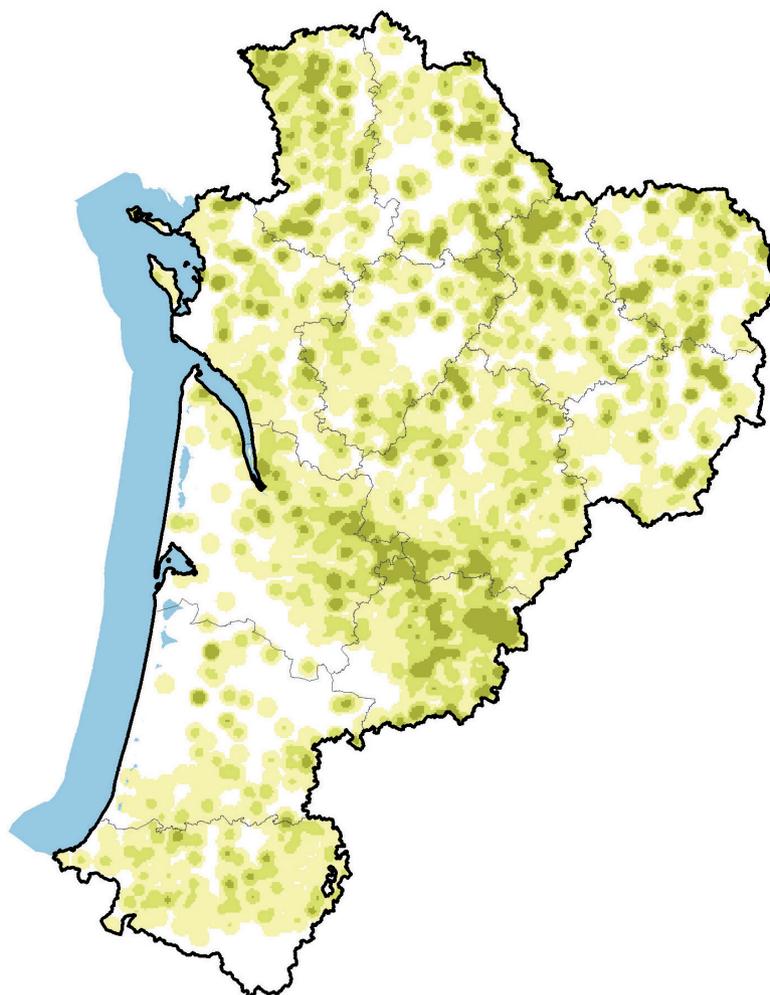
s : secret statistique

Sources : Agreste - RA 2010 et Agence Bio 2013

Une filière bien représentée

SAU (ha) en agriculture biologique par km²

- 4 ha et plus
- 1 à moins de 4 ha
- Moins de 1 ha



©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : Agreste - recensement agricole 2010



■ Une implication forte des exploitants pour les signes de qualité

Dans la région, plus d'une exploitation non viticole sur cinq affiche un signe officiel de qualité : appellation d'origine protégée (AOP), appellation d'origine contrôlée (AOC), indication géographique protégée (IGP) ou Label Rouge, pour au moins un de ses produits. La région se classe ainsi au premier rang français pour le nombre d'exploitations ayant recours à un signe de qualité.

Hors vins, onze AOC distinguent les produits du terroir de la région. Toutes ont obtenu une reconnaissance européenne en appellation d'origine protégée (AOP). Ces AOC/AOP sont présentes dans près de 5 400 exploitations. Les produits valorisés par ce signe de qualité sont pour le secteur laitier, le beurre Charentes-Poitou, le Chabichou du Poitou, le Bleu d'Auvergne, le Sainte-Maure de Touraine, le Cantal, le Salers, et le fromage de brebis d'Ossau-Iraty. Pour les fruits et légumes, on trouve la pomme (Golden) du Limousin (seule pomme sous AOP en France), la noix du Périgord, la pomme de terre de l'Île de Ré, sans oublier le piment d'Espelette.

Plus d'une quarantaine de produits régionaux bénéficient d'une IGP. Près de 4 000 exploitations valorisent cette reconnaissance. Les fruits et légumes sous IGP sont principalement localisés en Lot-et-Garonne pour le pruneau d'Agen, en Dordogne pour la fraise, dans la Vienne pour le melon, dans les Landes pour le kiwi et l'asperge, en Charente-Maritime pour les huîtres.

En productions animales, près de huit exploitations en IGP sur dix le sont pour les ovins ou les volailles de chair et palmipèdes gras. En Haute-Vienne et dans la Vienne, elle concerne les ovins avec les IGP Agneau du Limousin et Agneau Poitou-Charentes. Dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, l'IGP porte sur les volailles (volailles du Val de Sèvres, canard à foie gras du Sud-Ouest). Les Pyrénées-Atlantiques profitent avec les Deux-Sèvres de l'expansion de l'IGP jambon de Bayonne.

Le Label Rouge est attaché très fortement à l'élevage : 63 % de ces produits sont issus de l'élevage bovin (bœuf Limousin, bœuf de Bazas, veau fermier élevé sous la mère...), 20 % de l'élevage ovin et un peu moins de 15 % pour l'aviculture. La production de volailles fermières des Landes a été la première sous Label Rouge français obtenu en 1965. La production ostréicole détient elle aussi un Label Rouge avec les huîtres « fines de claire » et les « pousses en claires ». Plus d'une exploitation ostréicole régionale sur dix produit avec un label.

Depuis 2013, les moules de bouchot sont reconnues comme spécialité traditionnelle garantie (STG), devenant ainsi le premier produit français enregistré en tant que STG au niveau européen.

CHAMP & MÉTHODE :

Les signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) retenus sont ceux reconnus par l'institut national des appellations d'origine (INAO) : AOC, AOP, IGP et Label Rouge.

Chiffres clés

Unités : nombre, %

	Ensemble des exploitations	dont AOC/AOP	dont IGP	dont Label Rouge
Charente	1 894	1 509	106	279
Charente-Maritime	1 166	1 063	36	67
Corrèze	2 298	422	229	1 647
Creuse	904	24	79	801
Dordogne	1 779	525	373	881
Gironde	153	6	88	59
Landes	1 706	22	624	1 060
Lot-et-Garonne	1 400	12	1 005	381
Pyrénées-Atlantiques	3 852	1 466	466	1 916
Deux-Sèvres	827	254	90	483
Vienne	600	61	305	234
Haute-Vienne	1 735	64	576	1 095
Région	18 314	5 428	3 977	8 903
France métropolitaine	55 438	24 011	8 409	23 018
Part de la région dans la France	33,0	22,6	47,3	38,7

Source : Agreste - RA 2010

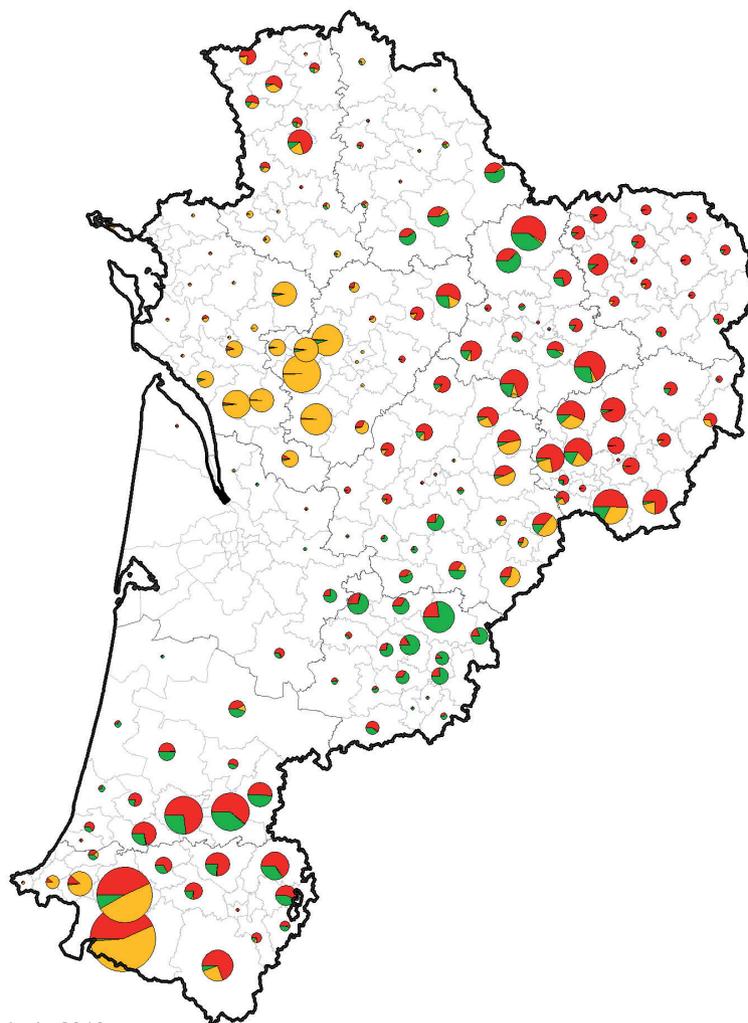


Une forte implication des producteurs pour les signes de qualité

Nombre d'exploitations détentrices d'un signe officiel de qualité - Par canton en 2010 - Hors vin



- Label rouge
- Appellation d'origine contrôlée
- Indication géographique protégée



©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : Agreste - recensement agricole 2010